

La place des femmes dans l'univers de la coutellerie

Dans les jurandes :

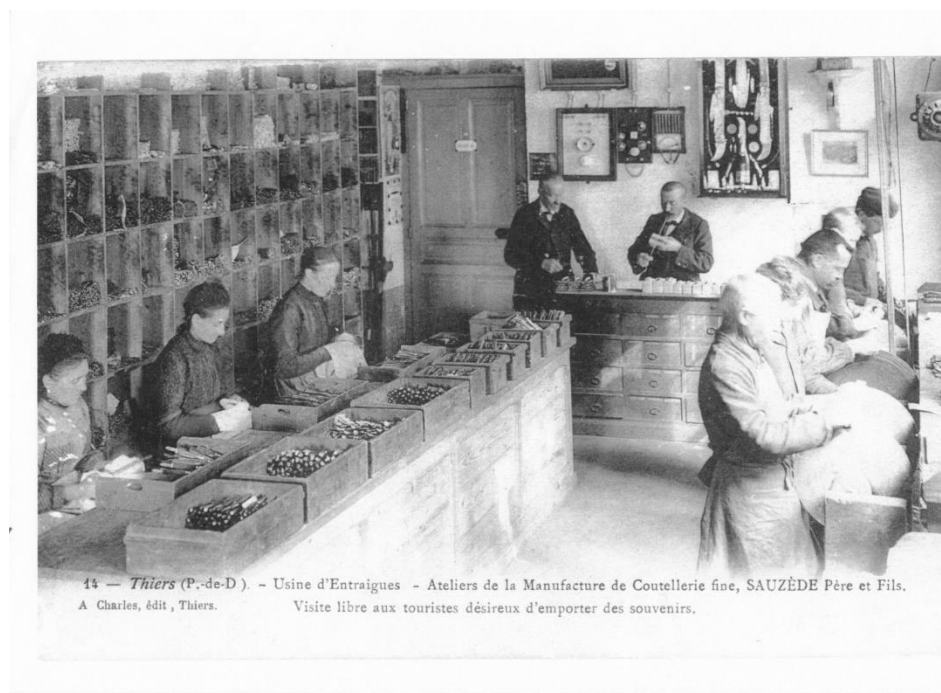
Les perspectives d'émancipation de la femme sont encore bien lointaines et leur sort est étroitement lié à celui de leur mari dont elles sont dépendantes en matière économique et en droit. Quand le mari décède, le statut de veuve et de mère des enfants de leur mari les autorise cependant à poursuivre l'activité coutelière et l'exploitation de la marque de leur mari. Mais cette tolérance cesse s'il y a remariage ou s'il n'y a pas d'enfants héritiers.

Ce qui signifie clairement que la veuve est là pour constituer la continuité d'exercice entre le père et ses héritiers mais qu'elle n'acquiert pas, par le mariage, un statut l'autorisant à exercer le métier et à frapper la marque. Seule l'existence d'enfants du couple justifie cette continuité d'exercice. La veuve peut être la continuatrice de la marque au profit des héritiers du défunt mais n'a pas la libre utilisation de la marque.

XVIII : les veuves des Maîtres pourront continuer ledit Art et Métier et faire frapper et marquer leurs ouvrages des marques de leurs feus maris tant qu'elles demeureront en viduité (veuvage) seulement et pourvu qu'elles ayent des enfants des défunts leurs maris.

Dans les différents métiers

Les femmes joueront un rôle important dans la fabrication, à des degrés divers. La dissémination de l'activité dans la campagne environnante sera l'occasion d'intégrer les membres de la famille, enfants compris parfois. L'état d'ouvrier-paysan à la recherche de revenus complémentaires permettait de s'adapter aux demandes des couteliers en mobilisant toutes les ressources en main d'œuvre, en particulier en période de faible activité agricole. La division des tâches ne requerrait pas, pour la plupart des opérations, des qualifications très avancées et les femmes avaient tout à fait leur place dans la fabrication.



Le polissage à domicile, en particulier, occupait souvent des couples. Le rouet était un lieu de mixité du personnel. On trouvait à l'étage du rouet des arbres de transmission entraînant des polissoirs utilisés pour effacer les rayures créées à l'étage inférieur par les meules en grès des émouleurs. Les hommes étaient en bas à l'émouture et les femmes à l'étage pour le polissage. A partir de la phase d'industrialisation, les femmes seront intégrées dans le personnel des usines à des postes divers, y compris à la mise en œuvre de petites machines. Chez les petits fabricants, les opérations de contrôle qualité, finition, emballage, expédition étaient la plupart du temps exercées par des femmes.

Pendant les conflits armés

La mobilisation des hommes pendant le premier conflit mondial vida les entreprises de leurs forces vives. Les femmes occupèrent certains des emplois laissés vacants dans la fabrication. Elles s'occupèrent également de la gestion des petites entreprises de leurs maris pendant leur absence, les faisant subsister tant bien que mal. Dans des conditions très difficiles, elles auront assuré la pérennité des affaires familiales. Malgré leur investissement dans la survie des entreprises, elles ne tirèrent pas les bénéfices qu'elles étaient en droit d'escompter, une fois la paix revenue.

Des échanges épistolaires entre épouses de couteliers sous les drapeaux nous permettent de comprendre l'investissement et les difficultés de ces femmes en cette période troublée :

Rodez, le 20 mars 1916

Madame T...

J'ai bien reçu votre estimé dû et facture des 2 douzaines de lames de rechange Pour le reste, c'est-à-dire mes couteaux que vous avez en fabrication, cela ne me presse pas trop...je ne me rappelle plus au juste ce que vous avez en fabrication pour moi, on ne sait plus où on a la tête parfois avec cette maudite guerre et vous m'excuserez. Cette triste guerre qui semble que jamais nous en verrons la fin... Je désire de grand cœur pour vous Madame, que Monsieur T... ait toujours bon courage et se conserve en bonne santé... et que bientôt chacun nous puissions reprendre nos anciennes habitudes ...

Madame G...

La reconnaissance nationale vouée par la Nation au « Sauveur de la France » redonnera aux hommes la place prépondérante.

Le conflit de 1939-1945 aura des conséquences parfois plus négatives sur le travail des femmes pendant l'occupation. Le chômage très important et une politique nataliste et familiale très conservatrice amenèrent des mesures destinées à faire libérer des emplois occupés par des femmes.

« En vue de libérer des emplois pour d'autres catégories de travailleurs, comme pour favoriser le retour à la terre et le retour de la femme au foyer, il devra être procédé ... au licenciement ... des femmes, à l'exception des veuves de guerre, femmes soutien de famille, femmes célibataires privées de ressources, femmes de soldats non encore démobilisés et femmes occupées dans des emplois traditionnellement féminins ».



Et aujourd'hui ?

La situation a heureusement évolué et les femmes ont accédé à des postes de direction dans un univers jusque-là très masculin. Plusieurs entreprises familiales de fabrication de coutellerie ont à leur tête la fille d'un dirigeant parvenu à la retraite. Ce regard nouveau porté, sur le couteau fermant en particulier, a heureusement influencé la production actuelle.

Des femmes dirigent également des unités de production industrielle dans le domaine de la forge, de la fourniture de pièces de coutellerie ... Le temps des coutelières est heureusement venu !